



Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement mis en place par la commune en partenariat avec SIG éco21, nous souhaitons vous apporter une précision importante.

Il nous a été signalé que des démarches commerciales sont actuellement menées auprès de certains ménages, notamment sous la forme de visites à domicile proposant des analyses énergétiques gratuites ou des prestations liées aux pompes à chaleur.

Nous tenons à préciser que ces démarches **ne sont en aucun cas liées** aux séances d'information ni au dispositif d'accompagnement communal concernant les projets d'installation de pompes à chaleur. Aucune entreprise n'a été mandatée par la commune ou par SIG éco21 pour effectuer du démarchage à domicile.

Nous vous invitons donc à faire preuve de vigilance et à ne pas présumer d'un lien entre ces démarches commerciales et le dispositif officiel présenté par la commune.

En cas de doute ou pour toute question, nous vous encourageons à contacter SIG éco21 via l'adresse de contact habituelle eco21.collectivites@sig-ge.ch.

Nous vous remercions de votre attention et vous adressons nos salutations les meilleures.

La Mairie